

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	CABANIS	Numéro	7510058662
Adresse du site	64, rue de la Santé	Hauteur	R+12 (35.67m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/01/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 190° et 290°.		
Distance des ouvrants	Accès à 3.5m des antennes et Skydôme à 1m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 60° <4V/m - 180° <3V/m - 290° <2V/m 5G (3500): 60° <3V/m - 180° <3V/m - 290° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 40.92m (60 et 180°) et 38.62m (290°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 41.89m (60 et 180°) et 39.59m (290°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

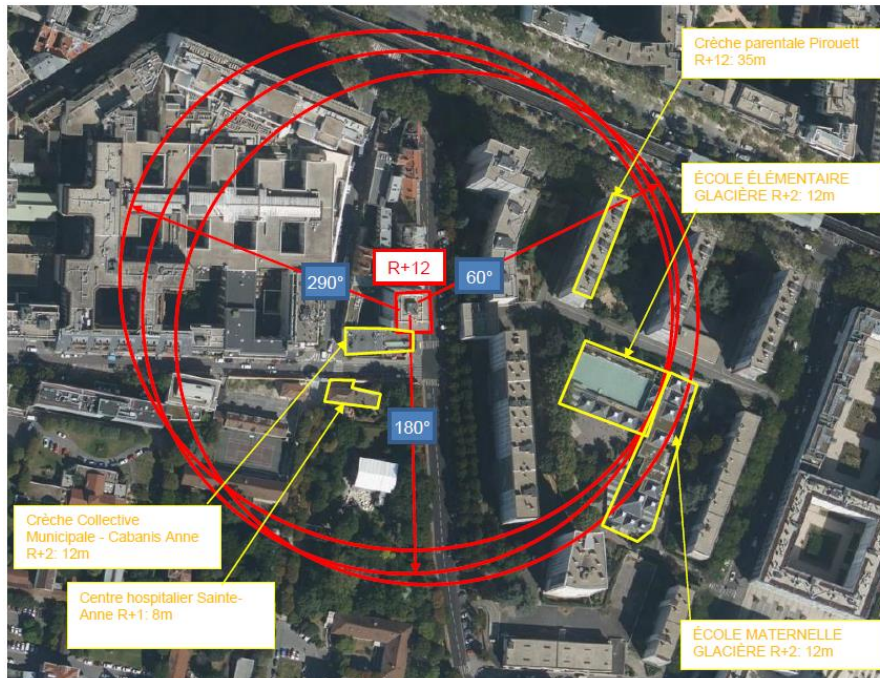
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

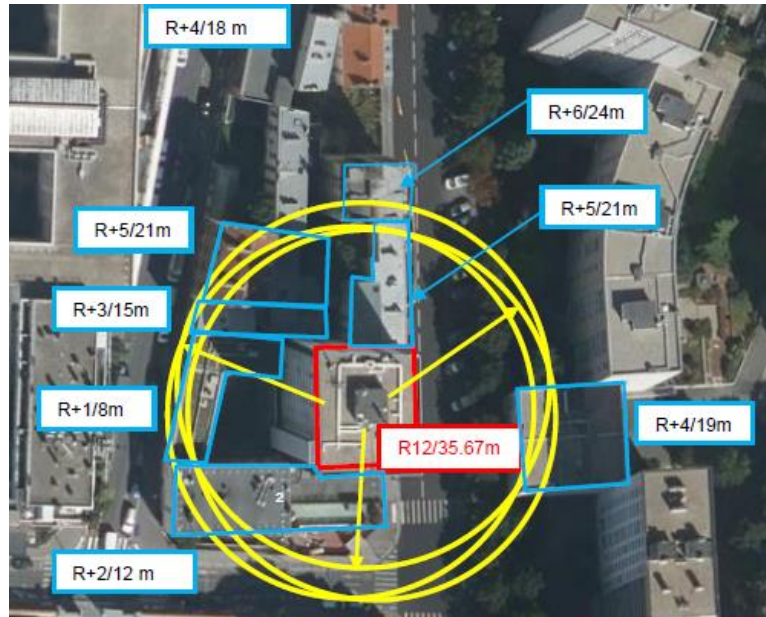
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre hospitalier Sainte-Anne	1 Rue Cabanis, 75014 Paris	8m	Non	46m	1,639 V/m
Crèche Collective Municipale - Cabanis	2 Rue Cabanis, 75014 Paris	12m	Oui	12m	0,128V/m
Crèche parentale Pirouett	147 Bd Auguste Blanqui, 75013 Paris	35m	Oui	88m	0,095 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GLACIÈRE	100 RUE DE LA GLACIERE, 75013 Paris	12m	Non	87m	0,402 V/m
ÉCOLE MATERNELLE GLACIÈRE	100 RUE DE LA GLACIERE, 75013 Paris	12m	Non	94m	0,026 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

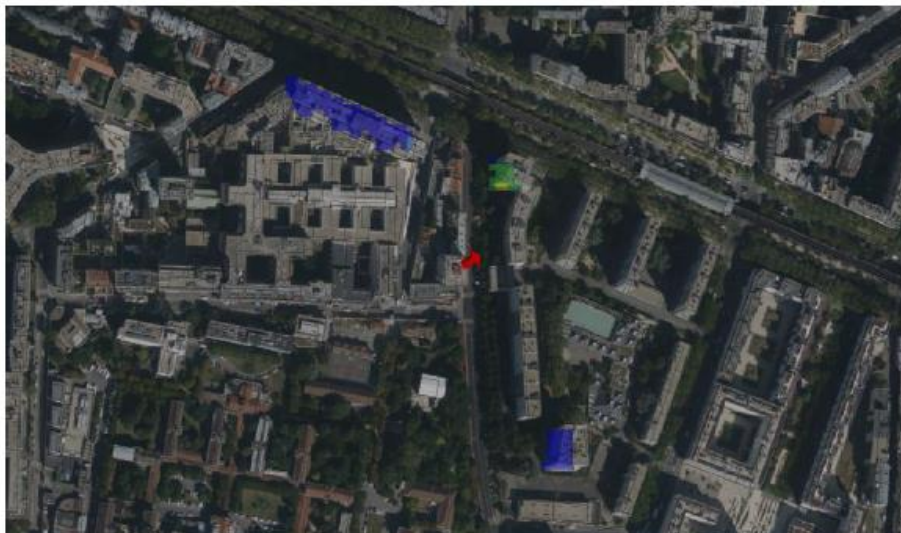
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	40.5 m	37.5 m	36.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. **Azimut 60°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 40.5 m .



Légende

>4V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

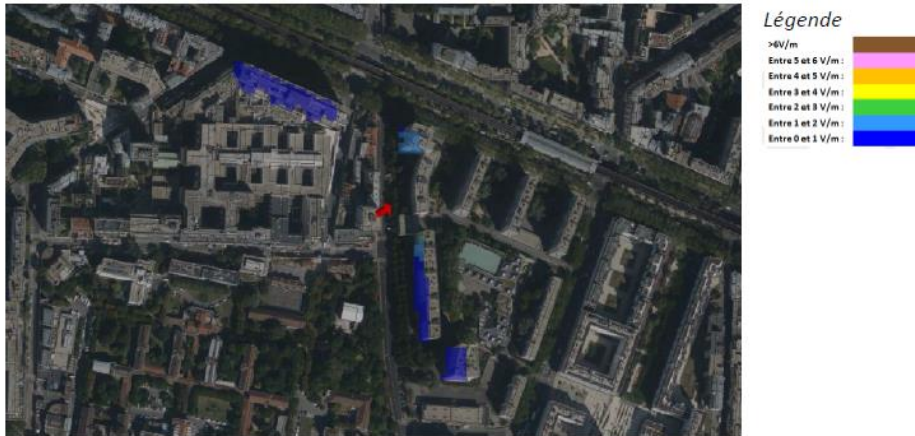
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	37.5 m	37.5 m	46.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .

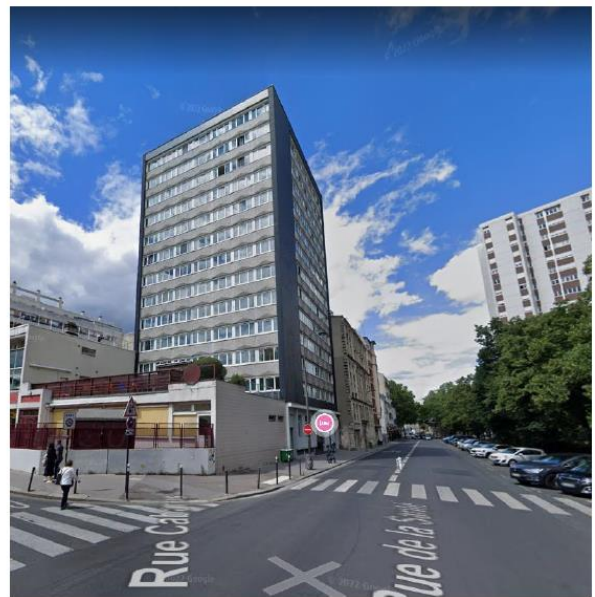


Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Après travaux

LES ANTENNES NON VISIBLES DEPUIS LA RUE.

Avant travaux



Vue des Azimuts

Azimut 60° :



Azimut 180° :



Azimut 290° :

